



N-D DES PAUVRES - SAINT-BENOIT

N° 433

Dimanche 15 octobre 2017
28^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

La participation active des fidèles en liturgie

Les papes Pie X en 1903, puis Pie XI et Pie XII rappellent l'importance de la participation active des fidèles à la liturgie. Ce souhait des papes successifs et les différents travaux qu'ils conduisent sur la liturgie aboutissent à la constitution *Sacrosanctum concilium* de Vatican II.

C'est peut-être la principale clé de toute la réforme liturgique décidée par le concile. Le principe de la participation active commande à la fois la réforme liturgique et toute la pastorale liturgique. Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées mais des célébrations de l'Eglise qui est le « sacrement de l'unité », c'est-à-dire le Peuple Saint réuni et ordonné sous l'autorité des évêques.

L'Eglise souhaite que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques. D'ailleurs de par leur baptême, les fidèles, devenus membres du Peuple de Dieu, ont même le devoir de participer pleinement et activement à la mise en valeur de la liturgie. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien.

La présence du Christ n'est pas seulement dans le sacrifice de la messe, dans la personne du Ministre, dans sa Parole mais aussi dans l'assemblée célébrante : « Il est là, présent, quand l'Eglise prie, chante, lui qui a promis : là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ». Cette participation doit néanmoins être intelligente et intérieure. Il s'agit d'assimiler les textes, d'intérioriser les paroles, de s'appropriier les gestes, de se laisser pénétrer par ce que l'on voit, ce que l'on entend, ce que l'on ressent et respire ; ce qui implique des moments de silence. Ces silences sont des respirations intérieures qui donnent au Christ de faire entendre sa voix en chacun pour que chacun soit conduit à la rencontre de Dieu.

Tous les aspects de la liturgie sont donc concernés : attitude corporelle, écoute, gestes, offrande des dons, quête, réponses au célébrant, certaines prières et acclamations, chants, silence et communion sacramentelle. La célébration n'a que des acteurs qui se laissent saisir et conduire par l'Esprit Saint. Il faut du temps pour entrer dans les

Paroisse Saint-Benoît
35, rue séverine
Tel : 01 40 93 42 02
paroisse.saintbenoit@free.fr

paroisses-issy.com

Paroisse N-D des Pauvres
27, Bd Gallieni
Tel : 01 40 93 05 34
notredamedespauvres@free.fr

rites, pour les habiter, les savourer. Il s'agit de se laisser prendre par le mystère, de se mettre en état de « déprise » pour invoquer, proclamer, acclamer la Présence du Christ. Participer, ce n'est pas tout faire ni faire quelque chose tout le temps.

La constitution *Lumen Gentium* nous rappelle au n°11 :

« Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute vie chrétienne, les fidèles offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle. Ainsi tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment, mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique ».

*Jacqueline Maillot,
équipes sacristie et accompagnement des familles en deuil*

Toussaint : un message d'espérance au cimetière

Le mercredi 1er novembre, de 14h à 17h, des paroissiens des 5 communautés catholiques de la ville se relaient pour accueillir les personnes se rendant traditionnellement au cimetière ce jour-là.

La Toussaint est une fête de famille et la visite au cimetière est une démarche d'affection profonde. Elle peut être aussi une ouverture à l'Espérance. Tel est le message formulé sur le feuillet que l'on propose aux visiteurs.

Un prêtre sera présent au cimetière d'Issy-les-Moulineaux, le **mercredi 1^{er} novembre de 14h à 17h**. Il pourra bénir les tombes de vos proches si vous le souhaitez.

Prions pour les défunts de nos familles

Les familles, qui ont célébré les obsèques religieuses de leurs défunts dans nos paroisses au cours de cette année, sont invitées à participer le **jeudi 2 novembre** à la **messe de 12h20** à Notre-Dame des Pauvres et à la **messe de 19h** à Saint-Benoît, à l'intention des fidèles décédés. Nous souhaitons y associer aussi les défunts de nos familles dont les obsèques n'ont pas forcément été célébrées ici. Pour les confier à notre prière commune, vous pouvez déposer leurs noms et prénoms sous enveloppe à l'accueil de Saint-Benoît ou à l'accueil de Notre-Dame des Pauvres.

22 octobre : Journée Mondiale des Missions

« La Journée missionnaire mondiale, promue par l'Œuvre de la Propagation de la Foi, constitue l'occasion propice pour que le cœur missionnaire des communautés chrétiennes participe par la prière, le témoignage de la vie et la communion des biens, afin de répondre aux graves et vastes besoins de l'Évangélisation ».

*Pape François,
Message pour la journée mondiale des missions 2017*

Denier de l'Eglise 2017

Un petit rappel pour que vous n'oubliez pas ce don, témoignage de votre attachement à la paroisse. Pour remplir sa Mission, la paroisse doit faire face à des dépenses essentielles comme la vie matérielle des prêtres, des laïcs permanents, l'entretien des locaux, le chauffage ainsi que la participation à la vie du diocèse.

Votre paroisse a besoin de votre don pour couvrir ces dépenses (près de la moitié est financée par le denier de l'Eglise).

Combien donner ?

L'offrande que vous jugerez juste de donner sera la bonne. Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de 1 à 2 % de vos revenus annuels.

Le don moyen en 2016 était autour de 400 € ce qui représente une dépense réelle de 136 € (imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don).

Comment donner ?

Tout l'argent que vous donnez (même s'il passe par le diocèse) va à la paroisse.

Outre les moyens traditionnels (chèques, espèces), vous pouvez utiliser Internet : <http://diocese92.fr/donner>

Si vous pouvez, n'hésitez pas à souscrire des prélèvements mensuels.

Si vous avez besoin d'aide, contactez l'accueil de votre paroisse.

Merci de participer au **denier de l'Eglise** et de contribuer ainsi à la vie de la paroisse.

Ordination de diacres permanents

Monseigneur Aupetit ordonnera diacres permanents pour le diocèse de Nanterre, Jean-Marc Sertillange, Olivier Gaide et Eric Gajewski, samedi 21 octobre 2017 à 15h, à la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre.

Jeune de 16 à 29 ans, le pape François veut entendre ta voix !

Pour mieux connaître les jeunes et leurs attentes par rapport au monde et à l'Eglise, le pape lance le Synode "pour les jeunes avec les jeunes". Réponds avant le 30 novembre au questionnaire du Vatican qui est en ligne et invite tes amis à le faire :

<http://youth.synod2018.va/>

Pèlerinage diocésain à Lourdes, confiez vos intentions de prière !

Comme lors des pèlerinages précédents, vous pouvez confier des intentions de prières aux pèlerins. Elles seront apportées à Marie lors de la messe à la grotte. Merci de les déposer à l'accueil des paroisses avant le 21 octobre. Des questions ou plus d'infos sur : synode2018@diocese92.fr

Jeudi 19 octobre, 20h30 : atelier bricolage à Saint-Benoît

Dans la perspective des Journées d'Amitié. Au menu de cette soirée, fabrication de couronnes de bonbons et de pommes de pin pour décorer les tables de Noël. Tous ceux, qui ont envie de passer une soirée "manuelle" et surtout... de détente, sont les bienvenus.

Ville d'Issy-les-Moulineaux

Jeudi 21 octobre : **Groupe biblique œcuménique** à l'EPI, 18 rue Marceau, de 14h30 à 16h.

Baptêmes : Olivia Gigoï, Joséphine Peron.

Obsèques : Christian Allain, Bixente Badiola (père de Martine Soubelet).

Octobre		
Dimanche 15	- Concert , ensemble vocal Ottava, 16h30.	St-B
Lundi 16	- Lecture de l'Evangile selon saint Luc avec Monique Georgy, 17h.	St-B
Mercredi 18 <i>Saint Luc</i>	- Messe à 8h30.	St-B
Jeudi 19	- Adoration animée , 21h.	St-B
Dimanche 22	- Messe unique , 11h, début des vacances scolaires.	NDP
Mardi 24	- Pas de messe à 19h.	St-B
Mercredi 25	- Pas de messe à 9h.	St-B
Mardi 31	- Messe anticipée de la Toussaint, 19h.	St-B
Mercredi 1er novembre <i>Toussaint</i>	- Messes de la Toussaint à 11h à Notre-Dame des Pauvres et à Saint-Benoît.	
Jeudi 2, <i>Commémoration des fidèles défunts</i>	- Messes à 12h20 à Notre-Dame des Pauvres et à 19h à Saint-Benoît.	

Vacances Scolaires

(du 21 octobre au 5 novembre inclus)

Notre-Dame des Pauvres :

- messe unique le dimanche à 11h ;
- messe le jeudi à 12h20.
- Il n' y aura pas d'accueil planifié mais *le courrier et les messages seront relevés régulièrement.*

Saint-Benoît :

- messes : samedi, 18h, dimanche, 11h ;
- messes en semaine : mardi, 19h, mercredi et vendredi, 9h ;
- accueil : du mardi au samedi, de 10h à 12h.

Horaires des messes

Notre-Dame des Pauvres : *Mardi et jeudi à 12h20, dimanche à 9h30 et 11h.*

Saint-Benoît : *Mardi à 19h, mercredi, jeudi et vendredi à 8h30, samedi à 18h et dimanche à 11h. Laudes à 8h15 les mercredis, jeudis et vendredis.*